



Vaccination contre la COVID-19

Centre de référence des Malformations Cardiaques Congénitales Complexes – M3C

Chers Collègues,
Chers Patients et Aidants,
Chers Amis,

Tout d'abord, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de sérénité pour 2021.

Notre objectif avec ce courrier est de partager des informations importantes concernant **la vaccination contre la COVID-19**.

La stratégie vaccinale française détermine qui sont les personnes prioritaires pour la vaccination, à quel moment et pourquoi. La stratégie vaccinale mise en place doit nous permettre de remplir trois objectifs de santé publique : faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie, protéger les soignants et le système de soins et garantir la sécurité des vaccins et de la vaccination. Elle est non obligatoire, gratuite et de haute sécurité.

Le 30 novembre 2020, la Haute Autorité de Santé a émis des recommandations en vue d'établir la stratégie vaccinale. Elle a identifié cinq phases de vaccination, selon les types de publics : les phases 1, 2 et 3 permettent la vaccination de l'ensemble des personnes à risque de forme grave, avec pour objectif de réduire les hospitalisations et les décès, ainsi que les personnes fortement exposées au virus, puis, les phases 4 et 5 permettront d'ouvrir largement la vaccination aux plus de 18 ans sans comorbidités.



*Pour les enfants, vous savez que le risque de forme grave de la COVID-19 est très faible même si vous avez pu être alertés sur le syndrome nommé MIS-C pour syndrome d'inflammation multisystémique chez l'enfant. Ce syndrome est resté rare y compris au cours de la deuxième vague de l'épidémie ainsi qu'aujourd'hui. **Il se manifeste chez des enfants sans antécédent particulier et n'a pas été observé en excès chez les patients ayant des cardiopathies congénitales.** La vaccination des enfants, y compris des enfants ayant des cardiopathies complexes, n'est donc pas à l'ordre du jour mais le sera peut-être dans les mois qui viennent. Nous vous tiendrons informés.*

La phase 1 de la campagne est en cours. Elle a d'abord concerné les personnes âgées résidant en établissements (par exemple EHPAD, USLD), les professionnels y exerçant et présentant un risque élevé (âge supérieur à 50 ans, pathologies), et tous les professionnels de santé, y compris libéraux, les pompiers et les aides-à-domicile de plus de 50 ans et/ou atteints de comorbidités, ainsi que les personnes en situation de handicap hébergées en établissement et les personnels y exerçant âgés de 50 ans et plus et/ou atteints de comorbidités.

La campagne de vaccination se poursuit et s'ouvrira **dès le 18 janvier prochain à l'ensemble des personnes de plus de 75 ans ainsi qu'aux personnes vulnérables à très haut risque.** Le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, présidé par le Professeur Alain Fischer, a remis au ministre des Solidarités et de la Santé une note relative à la vaccination en très haute priorité des personnes à très haut risque. Cette note ouvre la possibilité de prendre en compte des facteurs de risque individuel, au-delà du critère d'âge. **Cette liste concerne des patients atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection.**

Les patients adultes ayant certaines des maladies rares dans le champ du réseau Malformations Cardiaques Congénitales Complexes M3C peuvent être concernés. La filière CARDIOGEN et le CRMR-M3C ont indiqué aux autorités sanitaires que les patients ayant une **Cardiopathie congénitale avec un des critères suivants : dysfonctionnement systolique ventriculaire gauche ou droit ou du ventricule unique ; ou symptôme invalidant (dyspnée stade NYHA 3 ou 4 ou cyanose persistante) ; ou hypertension artérielle pulmonaire** sont concernés par cette phase et l'ensemble des soignants du centre de référence recommande la vaccination contre la COVID-19.

Compte-tenu de la nécessité de s'assurer du respect des critères médicaux, ces patients devront avoir une prescription médicale de leur médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge.





Lors de la première phase de vaccination, les vaccins disponibles seront les vaccins BioNTech/Pfizer et Moderna qui doivent être administrés par voie intramusculaire. Comme pour les autres injections par **voie intramusculaire**, le vaccin doit être administré avec prudence chez les patients recevant un **traitement anticoagulant** ou présentant une thrombopénie ou un autre trouble hémorragique en raison du risque de survenue de saignement ou d'ecchymose. Les personnes qui suivent un traitement anticoagulant ou qui souffrent d'un trouble hémorragique doivent s'assurer avec leur médecin traitant de la meilleure stratégie. Plusieurs stratégies alternatives sont possibles pour l'administration sécurisée du vaccin et seront discutées avec le médecin traitant en lien avec l'équipe soignante.

Nous invitons les patients qui ont une cardiopathie congénitale complexe avec les critères indiqués ci-dessus à se rapprocher de leurs médecins traitants avec cette information. Les médecins référents des centres de référence et de compétence du réseau M3C sont disponibles pour toute information complémentaire.

Nous vous assurons de notre dévouement et nous resterons vigilants et actifs pour prévoir de sortir de cette période de façon sereine.

Pr Damien BONNET-Coordonnateur du CRMR M3C Necker-Enfants malades, APHP

Pr Jean-Benoit THAMBO-Site constitutif du CRMR M3C Bordeaux

Dr Sébastien HASCOET-Site constitutif du CRMR M3C Le Plessis Robinson

Dr Magalie LADOUCEUR-Site constitutif du CRMR M3C, HEGP, APHP

